

ELNE, le 29 avril 2025

ARRIVE LE
13 MAI 2025
Communauté de Communes
ACVI

Mairie
Boulevard Voltaire - B.P.11- 66200 ELNE Cedex
Tél. 04 68 37 38 39 / Fax 04 68 22 80 73
www.ville-elne.com

Monsieur Antoine PARRA
Président de la C.C.A.C.V.I.
3, Impasse Charlemagne
66700 Argelès-sur-Mer

Réf : NG – GC - MAI

Dossier suivi par Marie-Ange IZQUIERDO

Objet : Complément à la demande de fonds de concours projets – Complexe sportif « Castelló d'Empúries »

P.J. : nouveau plan de financement actualisé

Monsieur le Président,

Faisant suite au courrier que je vous ai adressé en date du 17 février dernier concernant la demande de soutien de la commune d'Elne au titre des fonds de concours projets pour la rénovation énergétique du complexe sportif « Castelló d'Empúries » et de ses équipements attenants dans le cadre du projet global de reconquête de l'espace Salitar, je me permets de vous transmettre un nouveau plan de financement actualisé de l'opération.

Ce plan de financement a été ajusté pour retirer le montant des études, conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières n'étant pas éligibles au dispositif de financement des fonds de concours projets.

Sur cette base, nous sollicitons l'aide de la Communauté de Communes sur l'assiette subventionnable retenue, afin de mobiliser le montant de 351 000 euros de fonds de projets disponibles, tel que mentionné dans votre courrier du 1er avril 2025 réceptionné le 16 avril dernier.

Pour information, une nouvelle délibération municipale sera adoptée lors du Conseil Municipal du 7 mai prochain, afin d'intégrer ces éléments actualisés.

Par ailleurs, concernant la maturité du projet, je vous informe que la phase de négociation avec les entreprises étant désormais achevée, la notification des marchés est prévue pour courant mai, en vue d'un démarrage des travaux dès le 2 juin 2025. L'ensemble des autres éléments du projet demeurent inchangés à ce jour.

Nous réaffirmons le caractère structurant de ce projet pour l'ensemble du territoire intercommunal, tant au regard des objectifs énergétiques que des besoins en équipements sportifs de qualité à l'échelle du bassin de vie.

Dans l'attente d'un retour favorable de votre part, et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental,
Nicolas GARCIA

Accusé de réception en préfecture
066-200043002-20250610-DL2025-0134-DE
Date de réception : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

**DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS PROJETS
EXERCICE 2025**

**Reconquête de l'Espace Salitar :
Opération de travaux de rénovation énergétique du Complexe
Sportif et des équipements attenants.**

DOCUMENTS JOINTS :

- COURRIER DE DEMANDE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT
- DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET – NOTE TECHNIQUE – PLANNING PRÉVISIONNEL D'EXECUTION
- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22.01.2025
- PLAN DE FINANCEMENT
- ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT D'EXECUTION
- PROGRAMME DÉTAILLÉ DES TRAVAUX (MONTANT ESTIMATIF)

DOSSIER DE PRÉSENTATION DU PROJET :

Reconquête de l'Espace Salitar : Opération de travaux de rénovation énergétique du Complexe Sportif « Castello d'Empuries » et des équipements attenants

ORT -PVD OS1 « RECYCLAGE » urbain

- Reconquête de l'Espace Salitar **F.A. E1**

- Rénovation énergétique des bâtiments publics **F.A. E3**

BCO- AXE 1 : RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS PUBLICS LOCAUX F.A. 1.4

Elne : commune urbaine et littorale – pôle structurant de la CCACVI

La commune d'Elne constitue un des pôles de développement structurant à l'échelle de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus dont elle est membre, elle est la seconde ville de l'EPCI après Argelès-sur-Mer et l'une des 10 villes les plus importantes du département des Pyrénées-Orientales.

Le pôle structurant d'Elne, s'illustre par la présence d'une population relativement jeune en comparaison avec le territoire de la CC ACVI. Reconnue pour son passé et son patrimoine millénaire, la commune abrite une population de 9 402 habitants en 2020 et se démarque par une croissance démographique annuelle moyenne de 1,5% entre 2013 et 2018 (INSEE). Ce pôle structurant, qui offre 2 924 emplois en 2020, est pionnier dans la permaculture et l'agriculture biologique.

Porte d'entrée du territoire, ses fonctions de centralité dépassent les limites intercommunales comme l'atteste le rayonnement de ses équipements structurants scolaires (collège Paul Langevin avec plus de 1000 élèves) et sportifs (espace Salitar). De fait, Elne est chef-lieu du canton de la Plaine Illibérus composé de communes appartenant à la fois à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus, à la Communauté de Communes Sud Roussillon et à la Communauté Urbaine de Perpignan.

Elne est inscrite aux politiques prioritaires de la ville (QPV) et au programme Petites Villes de Demain.

Une convention cadre valant opération de revitalisation de territoire (ORT) qui constitue le volet opérationnel de leur projet de territoire a été signée. L'Opération de Revitalisation du Territoire de la CCACVI s'articule autour de 4 orientations stratégiques à la fois transversales et complémentaires, déclinées en axes d'intervention opérationnels tournés vers plusieurs objectifs. Le présent projet fait partie intégrante des orientations stratégiques définies par et pour le territoire :

OS 1. RENOUVELER LES CENTRES URBAINS EN SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE

OS1.3 Réinvestir les friches urbaines et les dents creuses autour de projets structurants

DEFIS CRTE

- 1- Un territoire à énergie positive
- 2- Une ressource en eau à rationaliser et préserver
- 4- Une biodiversité révélée, intégrée et préservée
- 7- Des espaces de vie accessibles et de qualité
- 8- Une culture singulière, partout, par et pour tout le monde

1- État des lieux et transition énergétique

La Commune d'ELNE est encore fortement dépendante des énergies fossiles dans les consommations quotidiennes (pétrole, gaz) dans ses bâtiments et en matière de transport.

En tant que Commune membre de la CCACVI, elle est partie prenante dans les engagements pris par l'intercommunalité suite à l'adoption du Plan climat air énergie territorial (PCAET) lors de sa 6 mars 2018.

Ce programme en faveur du développement durable comprend un diagnostic du territoire, une stratégie permettant d'atteindre des objectifs chiffrés, un plan d'action, un bilan à mi-parcours et une évaluation. Mis en place pour 6 ans (2019-2025). Les objectifs visés étant de plusieurs ordres : La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire, afin de lutter contre le changement climatique (volet « atténuation »). L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer les impacts économiques, sociaux, sanitaires, etc. (volet « adaptation ») et l'amélioration de la qualité de l'air, afin de préserver la santé des habitants du territoire.



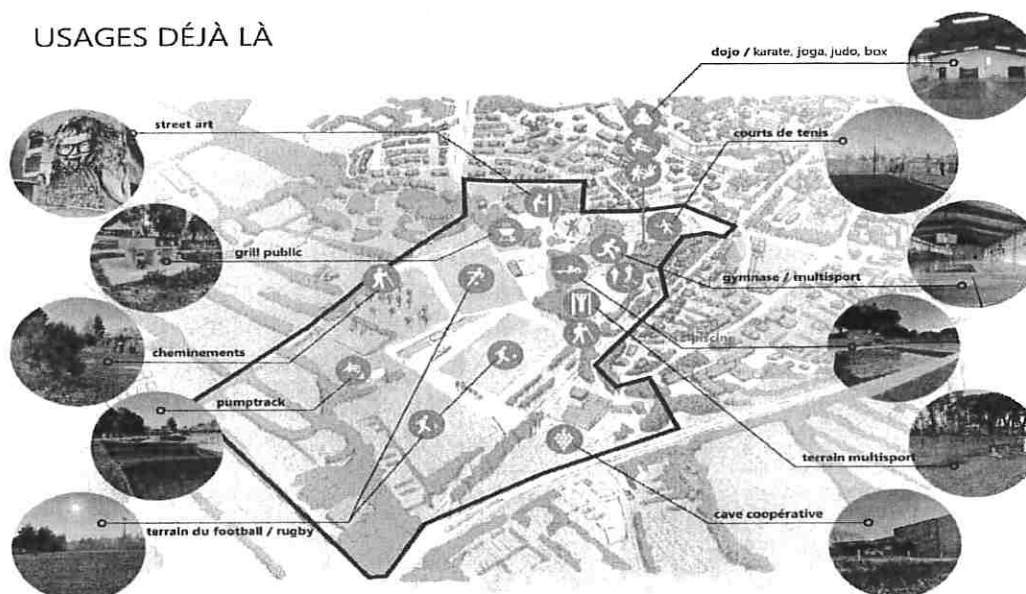
La Commune d'ELNE s'est engagée par voie de délibération dans une démarche de rénovation énergétique avec mise en place d'un grand projet de transition énergétique et d'économies de flux. L'objectif étant de devenir pilote sur son territoire en matière d'actions de réductions de la consommation énergétique dans les bâtiments publics et sur les espaces publics, avec une stratégie basée sur une meilleure gestion au quotidien des infrastructures mais aussi des investissements responsables. La collectivité a une fine connaissance de son patrimoine énergétique/énergivore bâti (diagnostic et suivi énergétique de ses bâtiments communaux) et des programmes d'actions à mettre en œuvre. De lourds travaux d'investissement sur des bâtiments communaux ont déjà été réalisés parmi les bâtiments les plus anciens, un ordre de priorité a été établi afin de privilégier en premier lieu, la rénovation des écoles accueillant une population sensible. A ce jour, l'urgence est à la rénovation énergétique du complexe sportif.

2 Le contexte :

Le Complexe Sportif de la Commune d'ELNE a été édifié au début des années 70 concomitamment à l'ancien Collège Paul Langevin aujourd'hui désaffecté. Il se situe à l'entrée sud de la ville - avenue Paul Reig au cœur du site du SALITAR, sur une parcelle communale cadastrée AV n°249 (anciennement AV n°203). Le bâtiment comporte trois gymnases de dimensions variables : - Grand gymnase (Salle basket - badminton) - environ 880 m² - Dojo - environ 245 m² - Salle de danse - environ 185 m² - piscine (3 bassins) articulés autour d'un noyau central comprenant les halls, les circulations ainsi que les vestiaires sanitaires, wc et bureau. Sur la partie Sud du bâtiment se trouve les vestiaires sanitaires de la piscine (en friche).

Il est à noter que malgré un état très vétuste et les piscines en friches, ce complexe sportif est ouvert 7J/7J et fréquenté par de nombreuses associations sportives, des illibériennes et des non illibériens, il a été actuellement dénombré 1500 passages/semaine.

USAGES DÉJÀ LÀ



Le complexe sportif est intégré dans l'ensemble plus vaste de « l'Espace Salitar » pour lequel la Région l'a désigné lauréat « reconquête des friches en Occitanie » en 2021 et un accompagnement en ingénierie de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires a pu être obtenu.

Cela a permis à la collectivité de mener une réflexion sur cette zone de plus de 13 hectares au total.

Une feuille de route opérationnelle a été établie avec l'aide du groupement EGIS CONSEIL et en co-construction avec les habitants, associations, techniciens, élus, experts et différents acteurs du territoire.

Une programmation a été définie avec des coûts prévisionnels, une répartition du financement à court, moyen et long terme, un calendrier opérationnel et une gouvernance de projet et les étapes à venir avec pour objectif général, une forte appropriation du site par des usages récréatifs, culturels mais aussi sportifs (notamment via des équipements rénovés répondant aux exigences de confort).

Enfin, depuis qu'elle est entrée dans le dispositif Petites Villes de Demain (PVD), la Commune d'ELNE a signé une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui a pour objectif de définir une stratégie de revitalisation du territoire s'articulant autour de 4 orientations stratégiques dont le renouvellement des centres anciens vers la sobriété foncière et énergétique.

A travers la sobriété énergétique, on retrouve l'objectif de réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics et la production des énergies renouvelables en faveur de l'autoconsommation. Le site de l'Espace Salitar est donc inclut dans le périmètre de l'ORT. La rénovation du complexe sportif et de la piscine municipale est reconnue dans l'ORT, comme projet structurant non seulement pour le réinvestissement de cette friche urbaine mais aussi pour le rayonnement de la Commune sur son territoire notamment en matière d'enseignement du sport, point d'attrait pour les villages alentours.

Il s'agit d'une opération à fort enjeux ayant pour objectif de promouvoir un rééquilibrage territorial. Au regard de ces éléments de contexte, la rénovation du complexe sportif semble donc être une évidence pour le projet de territoire de la Commune.

3 Présentation du projet global :

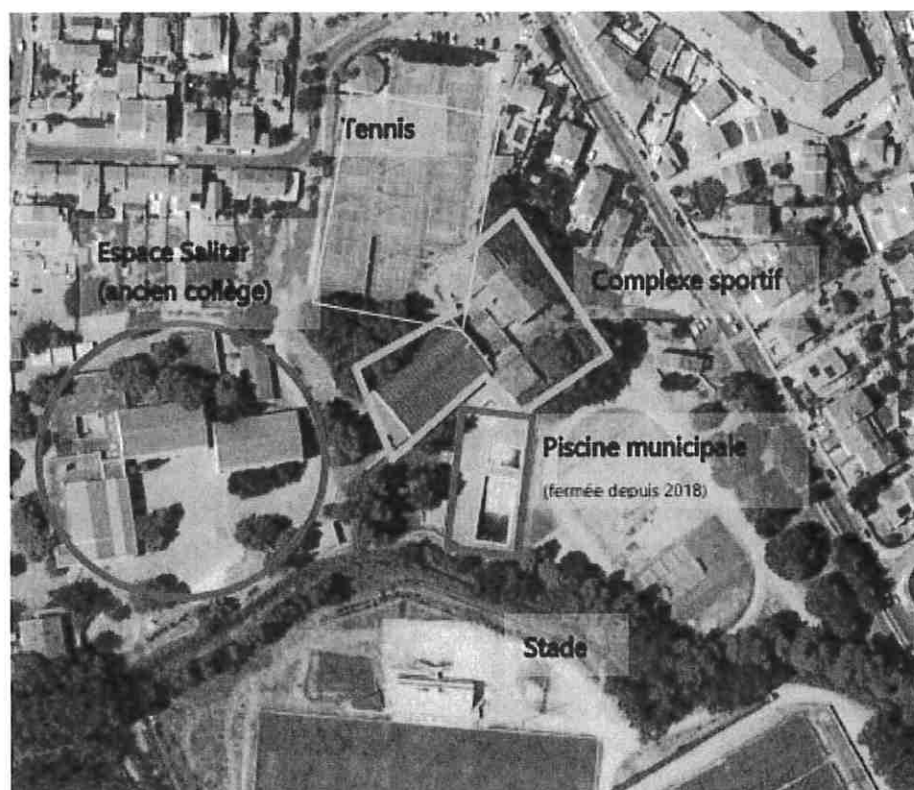
La reconquête de l'espace Salitar vise à remettre à niveau un équipement structurant supra-communal situé dans une zone agri-naturelle de 13 hectares dans le périmètre de l'ORT. La commune est propriétaire du site qui compte une friche urbaine de plus de 5000m² de bâtiments, composée de plusieurs équipements sportifs et de loisirs vétustes et énergivores fragilisés par la présence de

bâtiments « paillerons ». Ce site d'exception ouvert au public fait l'objet d'une fréquentation et appropriation accrue par les illibériens, parmi lesquels les habitants du Quartier prioritaire de la ville situé à 118 m, ainsi que ceux des communes voisines. Il accueille de nombreuses activités évènementielles (Le collège hanté, « mercat » de la terra) et bénéficie d'une fréquentation sportive intensive (complexe sportif en fonctionnement : gymnase, dojo, vestiaires ; terrains de tennis, de football, basketball ; parcours de santé). L'objectif est de réhabiliter ce site, par le biais d'un projet d'aménagement d'ensemble en tenant compte de l'intérêt végétal et hybride du site ainsi que de la volonté de maintenir et d'améliorer plusieurs de ses fonctions récréatives et d'en développer des nouvelles telles que la formation tout en se préoccupant de la biodiversité de cet espace d'interface entre l'urbain et les espaces agricoles et naturels. Cette démarche initiée par la réalisation d'un atelier des territoires (DDTM, ANCT, bureaux d'études Egis et Fréquences Communes) a permis d'établir un projet global détaillé à travers un plan guide accompagnant son opérationnalisation autour de 3 volets exemplaires :

- social : site intergénérationnel, ouvert à tous, lieu de rencontre mêlant sport, loisirs, formation et proximité avec la nature
- performance énergétique : la rénovation énergétique par l'usage de matériaux performants et de nouveaux modes de chauffage réduira le poids des dépenses de fonctionnement locales.
- résilience urbaine : démontrer qu'un projet est possible en zone inondable tout en favorisant retour de la nature en ville, respect du cycle de l'eau et de la biodiversité (amélioration de l'écoulement des eaux de pluie, plantation de végétaux, mise hors eau des équipements), adaptation au changement climatique (pluie intenses, sécheresse, chaleur, etc.)

Les illibériens et les associations fréquentant le site travaillent à cette reconquête avec la municipalité. Le phasage des aménagements issus de cette feuille de route, mentionnait en premier lieu (courant 2024) le recours à une maîtrise d'œuvre pour les équipements sportifs. Conformément à ce document, la priorité a donc été donnée à la rénovation du complexe sportif. Outre l'action en faveur de la rénovation des bâtiments sportifs (+ piscine), cette feuille de route incite à l'encouragement à faire « soi-même » (ateliers participatifs, appels aux dons, chantiers d'insertion ...), mais aussi à une végétalisation avec une dimension comestible forte. Viendront ensuite, la mise en place d'un projet festif (ouverture de la Guinguette en 2025), culturel et solidaire et celle d'une gouvernance partagée de l'Espace Salitar avec des groupes de travail ouverts à tous (dont une mobilisation des associations utilisatrices du lieu).

Plusieurs aménagements, tels qu'un parcours de santé, un pump-track, un pitch-one et le nouveau siège des boulistes ont déjà été réalisés.



L'objectif stratégique est de promouvoir un rééquilibrage territorial et faire du site une polarité, une destination intercommunale, un espace de transition, pour tous, entre tissu urbain et zone agricole.

Le projet de reconquête de cet espace en friche se veut multifonctionnel, multigénérationnel, avec le souhait de créer une couture entre différents espaces de la commune (*centre ancien, nouveaux quartiers, zone agricole, rives du Tech*). Il présente de nombreux atouts et constitue une réelle opportunité de renouvellement urbain pour la commune et les territoires alentours, des équipements territorialement structurants à fort enjeu social. Agir sur la santé mentale et physique de nos concitoyens, sur le « vivre ensemble » qui se concrétise notamment avec ce projet de requalification de la friche urbaine de l'ancien collège qui a vocation à se transformer en un grand parc urbain comestible, ouvert à tous, destiné au sport, aux loisirs, à la culture, à la santé et à la formation (transmission de savoirs).

Réhabilitation et rénovation du bâti et des équipements sportifs attenants objectif de conforter « Elne ville active et verte » : avec notamment un plan d'actions pour l'efficacité énergétique (EP et bâti).

Projet de tiers-lieux en réflexion autour des thématiques à enjeux. Espaces de rencontres et échanges pour créer dynamique collective, innovation sociale, solidarités... Conforter le dynamisme et l'attractivité du territoire tout en répondant aux nouveaux besoins de la population pour un rayonnement allant bien au-delà du périmètre de la CCACVI.

4 Présentation du projet de rénovation

Le site est composé d'un bâtiment représentant un ensemble de salles de sports et de vestiaires situé sur 1 niveau. Une piscine municipale fermée depuis 2018 pour cause de vieillissement et de coût de fonctionnement. Le complexe est classé en ERP de type X, de 3ème catégorie, il a été construit en 1971.

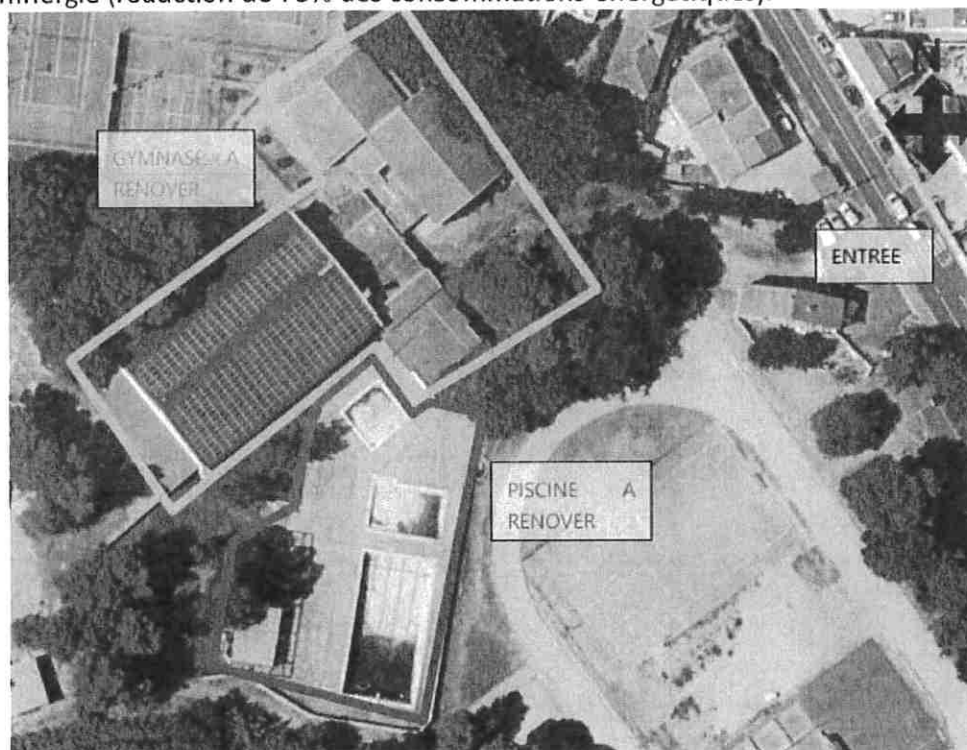
Cette opération consistera à réaliser une réhabilitation énergétique exemplaire, en tenant compte de la réglementation actuelle et des exigences attendues dans ce type de bâtiment. Le confort sportif sera aussi amélioré du fait de la rénovation des équipements sportifs.

L'objectif du projet est donc de rénover l'ensemble du bâtiment et de remettre en route la piscine.

Ainsi sont prévus les travaux suivants :

- Amélioration performante de l'enveloppe avec une isolation par l'extérieure et le remplacement des menuiseries et l'isolation des toitures sous pente,
- Amélioration de l'usage des espaces avec des panneaux acoustiques dans la salle de basket, des gradins, la rénovation des vestiaires, l'inversion du dojo et salle de danse,
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur avec des ventilations mécaniques selon occupation,
- Amélioration du chauffage avec une chaufferie bois,
- Amélioration de l'eau chaude sanitaire avec une production solaire thermique,
- Ouverture de la piscine municipale, tout en gardant l'objectif d'économie d'énergie en réduisant le nombre de bassins et leur profondeur,
- Cuve de récupération des EP,
- Limiter l'énergie grise du projet avec la conservation de la majorité des matériaux et la mise en œuvre des matériaux biosourcés,
- Supervision permettra une exploitation simple et efficace de l'ensemble des systèmes et sera un outil de gestion et de maintenance adapté au site. Des sous-comptages permettront de surveiller les surconsommations

Une simulation énergétique a été réalisé sur le bâtiment pour estimer les gains par rapport au projet initial. **Le gain de la rénovation du complexe sportif est de 73%.** Cela permettra l'atteinte du niveau BBC Effinergie (réduction de 73% des consommations énergétiques).

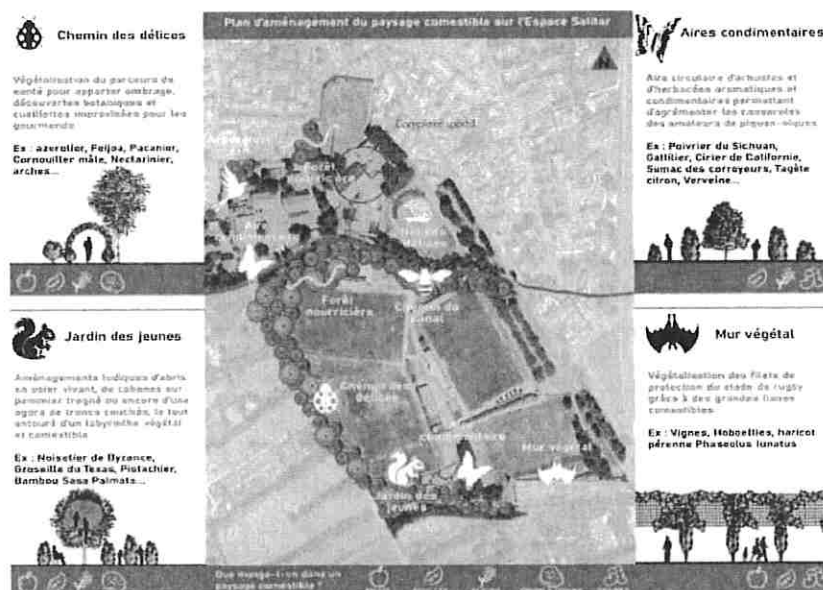


La ville d'ELNE souhaite rénover son complexe sportif dans le respect de la transition écologique engagée à l'échelle du monde de la construction. Le projet s'est donc engagé dans une démarche environnementale « Bâtiment Durable Occitanie » niveau BDO ARGENT.

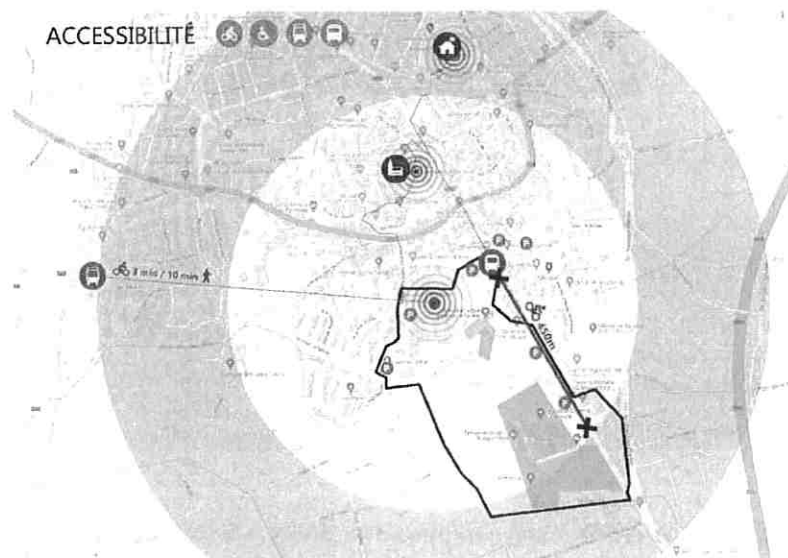
Le projet passera en commission en phase APD le 27 février 2025.

Ce projet est situé au milieu de l'un des sites d'études de la biodiversité dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. La végétation existante ne sera pas modifiée, les grands pins et autres arbres présents sur site continuent de maintenir un îlot de fraîcheur.

Plantations citoyennes : l'ambition est de transformer avec les habitants(e)s qui le souhaitent notre commune en espace vert et nourricier. Dans ce cadre, des plantations citoyennes ont eu lieu en novembre 2024 sur l'espace SALITAR et des évolutions sont prévus autour du gymnase.



Un projet intégrant les mobilités pour tous et le développement durable. En marge du plan pluriannuel des mobilités apaisées réalisé sur la ville avec les habitants en démocratie participative, des connexions ont été aménagées entre le site de l'Espace Salitar et le reste de la Ville. Il a ainsi été aménagée une bande cyclable le long de l'avenue Paul Reig pour permettre une liaison facilitée entre le centre-ville et ce site



CONSEQUENCE SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

- Renforcement du rayonnement communal sur le bassin de vie
- Cohésion sociale, accès à la culture et aux espaces ouverts, végétalisés et de plein air
- Santé physique et mentale : activité physique et bien être psychosocial
- Appuyer l'émergence d'activités innovantes et la création d'emplois

5 Insertion du projet dans la dynamique territoriale de la transition écologique

A l'heure du défi climatique et du contexte mondial, la commune d'Elne a bien pris conscience de l'impérieuse nécessité de s'inscrire en faveur de la transition écologique et énergétique. Pour cela, elle s'est engagée, dans une démarche de rénovation énergétique avec mise en place d'un grand projet de transition énergétique et d'économies de flux (énergies et ressources).

La Commune a une bonne connaissance de ses profils de consommation énergétique sur son bâti, le SYDEEL l'accompagne depuis 2012, une convention cadre de partenariat pour la mise en place d'un SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique post CEP) a été signé en 2021.

La rénovation énergétique des bâtiments, l'extinction de l'éclairage public depuis 2021 participent de cette dynamique qui permet l'instauration d'une politique vertueuse, économe des deniers publics et soucieuse d'exemplarité.

La commune d'Elne souhaite s'inscrire dans une transition écologique et énergétique assumée, garante du maintien d'une certaine qualité de vie, et au service d'une attractivité plus qualitative.

Une politique audacieuse de désimperméabilisation, la volonté d'intégrer la nature en Ville et favoriser une ville verte et perméable pour lutter contre les îlots de chaleur, réduire les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables, etc.... sont autant de thématiques d'intervention légitimes pour un bourg-centre tel que celui d'Elne.

Dans son projet de valorisation et de développement, dont la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille et illibérès est co-signataire, la réduction et la maîtrise de ses consommations énergétique sont inscrites dans sa stratégie d'intervention :

AXE STRATEGIQUE 1 : ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU BENEFICE DU CADRE DE VIE : *Agir sur la Santé positive des populations dans le respect du vivant, promouvoir un territoire vert, agricole et naturel, support de biodiversité et de mobilités actives*

AXE STRATEGIQUE 3 : REQUALIFIER L'URBAIN ET VALORISER LE PATRIMOINE

OPERATION DE RENOVATION ENERGETIQUE COMPLEXE SPORTIF ET EQUIPEMENTS ATTENANTS
EXTRAIT CONTRAT BCO- ELNE – AXE 3 - FICHE ACTION 3.3 – Reconquête de l'Espace Salitar
Projet 3.1.1 Travaux de rénovation énergétique du complexe sportif



Axe 3	Fiche action 3.3.
AXE STRATEGIQUE 3 : REQUALIFIER L'URBAIN ET VALORISER LE PATRIMOINE	Titre de l'action : ACTION 3.1 L'espace Salitar, vaste friche urbaine

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

ESPACE SALITAR projet global de reconquête co-construit avec les habitants

- Groupe de travail dédié (42 personnes)
- Feuille de route opérationnelle - Avril 2023
- Projet Les Fabriques du Salitar
- Projet de Campus des formations – EMSAT
- Délibération CM mai 2023 sur le devenir du site (co-construction avec les habitants)
- Cœur du projet avec thématiques, répartition et pondération d'intervention :

- **50 % rénovation énergétique des bâtiments**
- 30 % végétalisation du site/aménagements extérieurs
- 20 % espace festif, culturel et solidaire



Livrables :

- Esquisse de l'aménagement du site comprenant la programmation précisée
- Feuille du partenariat et de route du projet : pré-chiffrage financier, structuration calendrier prévisionnel

- Engagement à respecter cette répartition dans le vote des budgets 2024, 2025 et 2026
- Table ronde des financeurs fin oct./début nov.

La commune souhaite en effet regrouper sur ce site dynamique et en devenir, un maximum d'équipements sportifs et de loisirs.

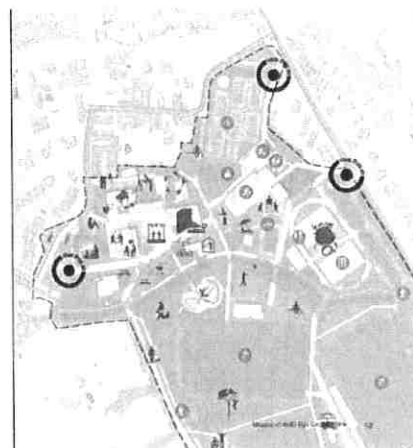
Calendrier prévisionnel de priorisation des dépenses 2024-2026

2024	2025	2026
45 % = 450K€	25% = 250K€	20% = 200K€
• Budes / MOC • Entretien des équipements sportifs réhabilités • Entretien quai/gare	• Entretien des équipements sportifs réhabilités	• Entretien des équipements sportifs réhabilités

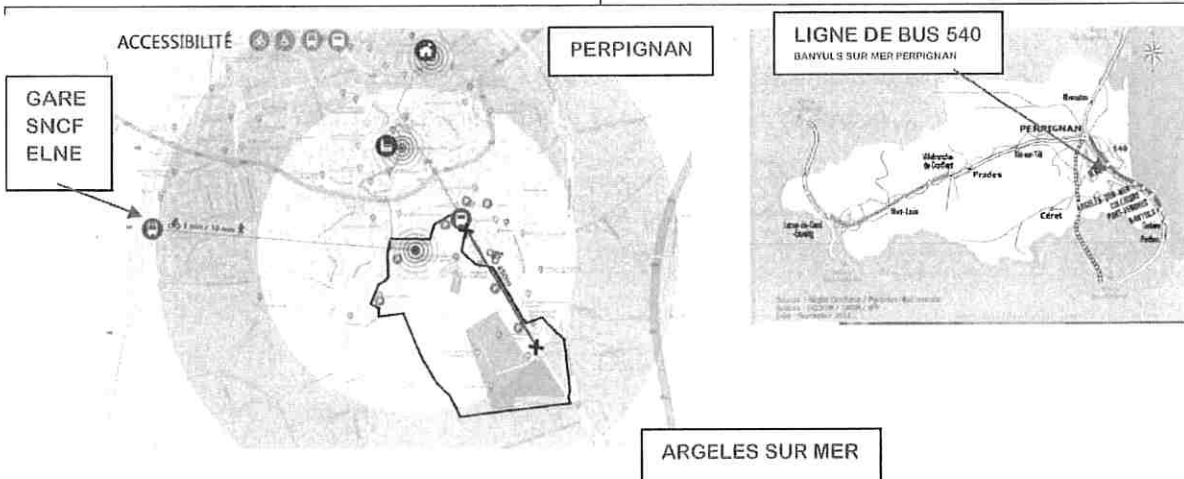
Partenariat financier sur projet global de reconquête friche urbaine et équipement structurant : EU, ÉTAT, REGION, CD66, CCACVI divers partenaires publics/privés et collectivités territoriales

PLAN GUIDE ZOOM PROGRAMMATIQUE

- Compléter la programmation existante principalement portée par la programmation culturelle et associative
- Aménagement des espaces avec une définition claire des usages : pause, jeux, contemplation, repos, exposition, pique-nique
- Même si l'objectif recherché des aménagements serait de donner à orienter de manière intuitive, il est toutefois important de travailler la signalétique (l'éclairage avec les temps de parcours, les cartes orientées, communication pédagogique, événementielle,...)



conseil Voltere



Projet 3.1.1.1 : Travaux de rénovation énergétique du complexe sportif (grand et petit gymnase, basket, dojo, etc.)

Descriptif :

Le complexe sportif, géographiquement situé au cœur du site du Salitar (ancien Collège), est constitué de bâtiments fonctionnels mais obsolètes. Ces équipements sont pour autant fréquentés 7j/7 (clubs sportif /scolaires /EMSAT...) avec en moyenne 1500 passages par semaine.

Rénovation de l'ensemble du complexe (grand et petit gymnase, dojo etc.) dans un souci de performance énergétique et d'amélioration des aménagements. Un audit du bâti réalisé en 2020 par le SYDEEL66 va être complété par une étude technique (BET spécialisé) et une maîtrise d'œuvre pour la définition et la réalisation d'un DCE TVX afin que les structures en place soient en accord avec leur temps et leur utilisation.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

2. S'adapter à l'urgence climatique,
4. Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables,

Maître d'ouvrage : Commune d'Elne

Coût estimatif : 1 200 000 € TTC (incluant études techniques et réalisation des travaux)

Calendrier prévisionnel :

- ☐ 2022 ☒ 2023 (études)
☒ 2024 (études et début des travaux)
☒ 2025 ☐ 2026 ☐ 2027-2028

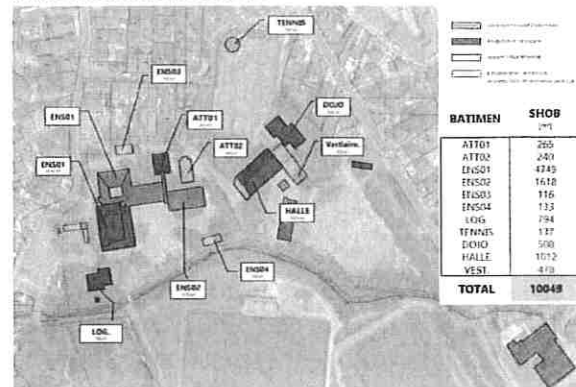
Partenaires potentiellement concernés : 1/3 obligés via un CPE (cf. poste chaufferie), BOIS ENERGIE 66 (étude chaufferie bois pour alimenter tout le site)

Partenariat technique : SYDEEL66, BET, M.O. Travaux, CD66, EPCI,

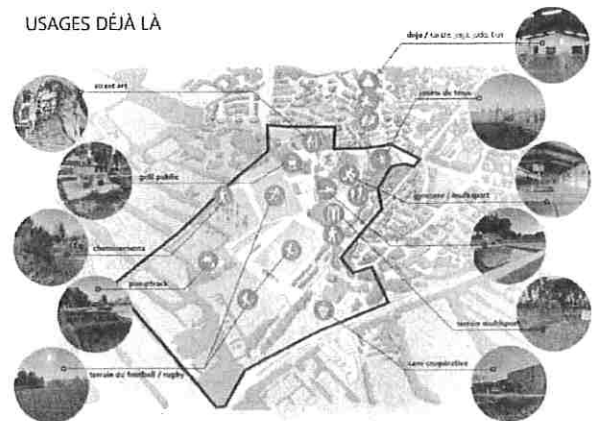
Partenariat financier :

SYDEEL 66 via programme ACTEE – pour M.O. ÉTAT, divers collectivités territoriales, ANS

PATRIMOINE ARCHITECTURAL



USAGES DÉJÀ LÀ



COÛTS DES PROGRAMMES

Focus sur le gymnase : Budget de réhabilitation et d'extension de gradins

	ratio	unité	quantité	total	commentaires
Réglementation thermique	30 €/m²	m²	250	7 500 €	
Équipement technique	100 €/m²	m²	150	15 000 €	
Équipement sportif	5 000 €/m²	m²	10	50 000 €	
Réglementation thermique	30 €/m²	m²	250	7 500 €	
Équipement technique	100 €/m²	m²	150	15 000 €	
Équipement sportif	5 000 €/m²	m²	10	50 000 €	
Réglementation thermique	30 €/m²	m²	250	7 500 €	
Équipement technique	100 €/m²	m²	150	15 000 €	
Équipement sportif	5 000 €/m²	m²	10	50 000 €	
TOTAL				132 500 €	
TOTAL avec site				134 820 €	



Document d'information et de concertation pour le projet de réhabilitation et d'extension de gradins du gymnase de Salitar.

Projet 3.1.2 : signalétique pour l'ensemble du site
A court terme : hiérarchiser les accès, hiérarchiser les modes doux de déplacements, travailler la signalétique (fléchage avec les temps de parcours, cartes orientées, communication pédagogique et événementiel ...)

Coût estimatif 1^{ère} phase signalétique : 40 000 € TTC (incluant fournitures et travaux en régie)

Projet 3.1.3 : Plantations – végétalisation

Décision réunion GT 6 Salitar 5 juillet 2023

Court terme - lancement d'une mission de conception d'un paysage comestible à l'Espace Salitar avec les habitants.

Calendrier prévisionnel et formalités

Juillet 2023 démarrage phase préparation

Sept. 23 démarrage phase conception

Oct. 23 validation du zonage

Déc. 23 Validation du plan de plantation

Février 24 organisation d'un temps fort (ex : plantation participative) et livraison de la feuille de route volet Végétalisation comestible.

Coût mission : 4 480,00 € TTC

Projet 3.1.4 : Aménagement du boulodrome avec le club house et les terrains de boules

L'actuel boulodrome, situé à proximité du cœur de ville, va être déplacé au Salitar. Un ancien préfabriqué a fait l'objet en 2022 d'une rénovation et doit constituer le club house de l'association de pétanque. Aux abords du club, des terrains de pétanque doivent être aménagés/matérialisés.

Coût estimatif : 60 000 € TTC + 40 K€ (aménagement terrains, éclairage...)

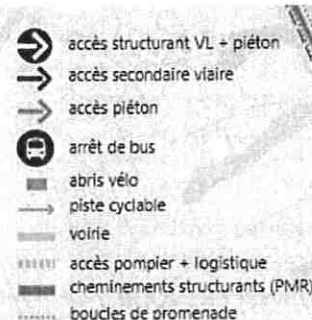
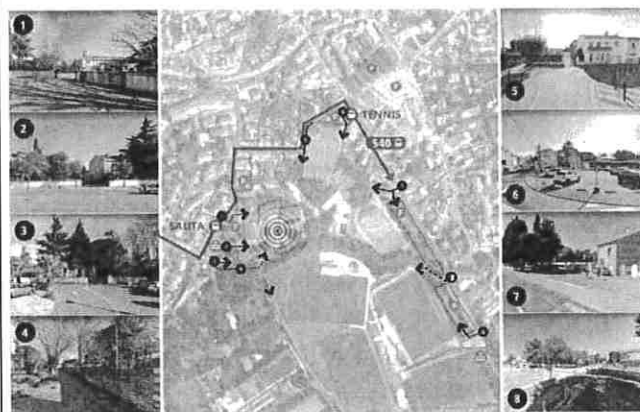
Calendrier prévisionnel : ☑ 2022 ☑ 2023

Projet 3.1.5 : Aménagement d'une guinguette

Décision réunion GT 6 Salitar 5 juillet 2023

Court terme - expérimentation de la présence d'un Food Truck (critère de qualité et circuits courts) dès l'été 2023 « Les Lundis du Salitar ». Selon bilan de saison, une réflexion et cahier des charges à ajuster en fonction.

ACCES A HIERARCHISER



1^{ère} édition lundi 17.07.23 plus de 200 personnes présentes

12

Descriptif : présentation du projet né de la volonté d'un regroupement d'architectes, urbanistes et autres professionnels de la culture et de la sensibilisation d'exercer leur métier différemment et de mettre leurs compétences à profit de l'environnement et du grand public.

Avec pour objectif de changer la manière de bâtir par l'utilisation du réemploi tout en luttant contre l'isolement des professions indépendantes, l'idée est de créer un tiers lieu regroupant professionnels et associations œuvrant ensemble pour sensibiliser à la transition écologique les nouvelles générations et le grand public.

Sensible au devenir de l'espace Salitar, la réflexion s'est rapidement tournée vers ce lieu au fort potentiel, s'inscrivant dans une volonté politique de créer un lieu culturel et dynamique pour ses habitants.

Maître d'ouvrage : Commune d'Elne

Coût estimatif : en cours de chiffrage

Calendrier prévisionnel : ☑ 2024 ☑ 2025

□ 2026 □ 2027-2028

Partenaires potentiellement concernés : Service Jeunesses - DP- EPHAD- Associations qui pourraient se greffer au projet comme : Asso musicale pour la fabrication d'instruments de musique par le réemploi, Asso de bricolage avec des matériaux de réemploi, Asso de sensibilisation au réemploi avec le public en réinsertion professionnelle et toute autre association souhaitant mettre en valeur le réemploi...

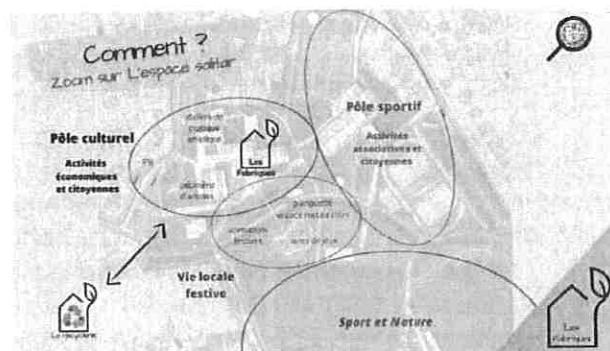
Partenariat technique :

ASSOCIATION ArchiPULSE, ASSO.LES PETITS DEBROUILLARDS, ASSOCIATION L'ARCHICARABUS CCAS – CAF – UPVD -

Partenariat financier : ÉTAT, CCACVI, Collectivités, FFBTP, divers partenaires publics/privés, budgets participatifs

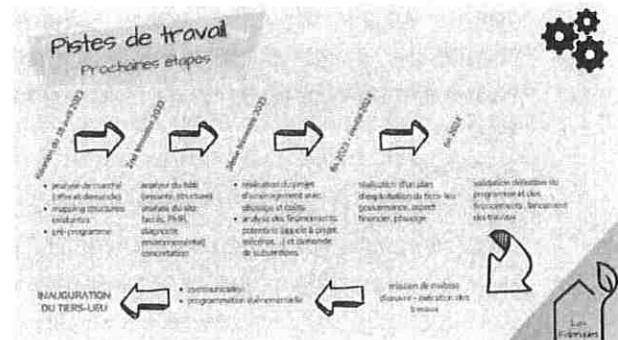
La feuille opérationnelle pour la reconquête de ce site détaille la stratégie de reconquête à mettre en œuvre avec une projection prévue au-delà même de 2028 – cf. Etude EGIS.

COMPLÉMENT À L'ESPACE CULTUREL ET SOLIDAIRE : LE PROJET DES FABRIQUES



Source dossier de présentation – avril 2023

Les Fabriques du Salitar



Ce site peut devenir un véritable lieu « intergénérationnel » d'expérimentation, de recherche et de formation sur des projets transversaux à thématiques sportives, de formation, de santé, de loisirs, de partage, d'adaptation au changement climatique, en faisant appel à l'intelligence collective et à la coopération à l'échelle du territoire.

Projet 3.1.9 : Création d'un Espace culturel, festif et solidaire

Descriptif : Les orientations définies par le groupe de travail dédié impriment le souhait d'une destination culturelle, festive et culturelle forte au site partie ancien collège.

Volet culturel : lieu d'expression, d'exposition, de pratiques culturelles et artistiques, restant encore à définir, en lien avec le service culturel de la commune et les acteurs culturels du territoire. Le projet des Fabriques du Salitar pourraient en partie y répondre.

Volet festif : les espaces extérieurs sont déjà investis pour accueillir de multiples manifestations culturelles et festives. Des aménagements sobres mais pérennes pourraient aider à structurer cette activité (aménagements parkings extérieurs, aménagements et équipements scéniques notamment)

Volet Solidaire : l'orientation générale du lieu est qu'il permette de créer du lien entre générations et entre activités (sportives, culturelles, économiques, festives). Les activités répertoriées aux rubriques précédentes sont inscrites dans cette logique. Elles pourraient aussi relever d'ateliers divers auto-gérés à orientation agro-environnementale (jardins partagés, ateliers cuisine, ...), culturelles, ...

Afin de préciser le volet culturel dans ce contexte et de mettre en route la définition du projet "tiers lieu" avec tous les partenaires sus-visés, de l'ingénierie d'accompagnement sera mobilisée en 2024 auprès des habitants, les agents et les élus et des porteurs de projets pour co-construire le projet de Tiers-Lieu Salitar.

(Coût estimatif fréquence commune : 19 000€)



2023 - 3^{ème} édition Zumba Rose au Salitar



2023 journée Retro/Vintage



Festival le Goût des Autres – édition 2022

6 Degré de priorité, maturité technique et financière du projet

Le phasage des aménagements de l'Espace Salitar (*feuille de route opérationnelle, issue de la concertation et de l'accompagnement de l'ANCT*) voté par délibération du Conseil Municipal du 17 mai 2023, mentionnait le recours à une maîtrise d'œuvre pour les équipements sportifs dès 2024.

La priorité a donc été donnée à la rénovation du complexe sportif conformément à la feuille de route établie. Compte tenu de l'absence d'utilisation des lieux par les associations en période estivale, l'exécution du projet doit démarrer obligatoirement en juin 2025 pour pouvoir être réalisée pour partie, au plus tard fin octobre afin de permettre le retour des compétitions in-situ dès le mois de novembre 2025.

Cette rénovation énergétique est une priorité pour notre collectivité avec un réel enjeu de performance énergétique avec une réduction de la consommation à plus de 70% qui permettra d'obtenir un réel confort d'exploitation mais également un gain économique conséquent. Les équipements ainsi réhabilités permettront l'accueil de compétitions sportives de niveau départemental et régional.

La réalisation de cette opération est classée urgente et prioritaire pour 2025.

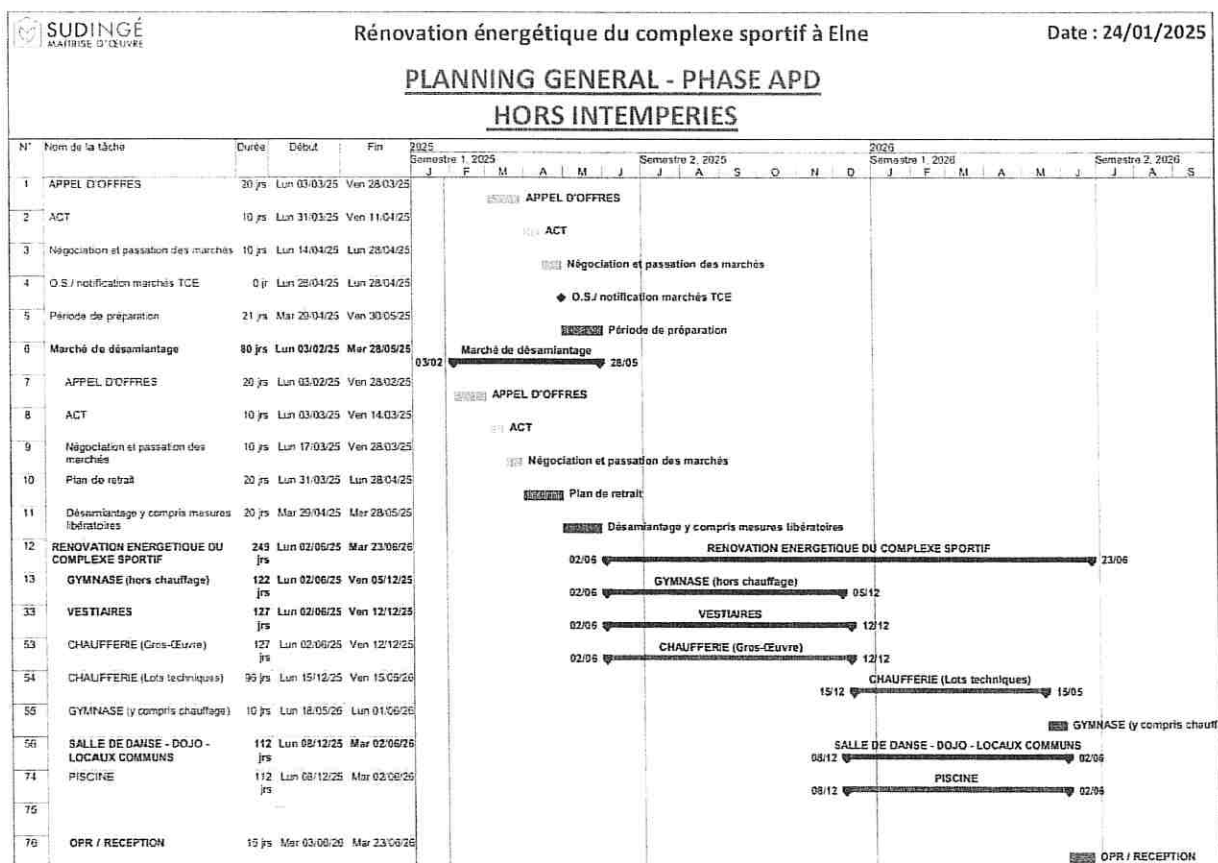
Détails du calendrier de réalisation :

Phase d'exécution :

- Études préliminaires :
 - Etude de faisabilité 1^{er} trimestre 2024
 - Programmation 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2024
 - Diagnostics 3^{ème} trimestre 2024
- Pas d'acquisition immobilière à prévoir
- Dépôt du Permis de construire 19.12.2024
- Avis commission sécurité 21.01.2025
- Date de l'appel d'offres – consultation des entreprises ou devis demandés aux entreprises :
Opération de désamiantage avec une consultation en février 2025 – plan de retrait en avril 2025 et travaux de désamiantage en mai 2025
Lancement de l'Appel d'offre « rénovation » le 03 mars 2025 – Remise des offres pour le 28 mars 2025
- Date prévisionnelle de notification du marché ou de la signature du bon de commande Avril 2025

Phase travaux : Date début : 2 juin 2025 - Date fin : 15 décembre 2026

- RENOVATION ENERGETIQUE DU COMPLEXE SPORTIF 275 jrs Lun 02/06/25 Jeu 30/07/26
- GYMNASSE (hors chauffage) 110 jrs Lun 02/06/25 Mer 19/11/25
- CHAUFFERIE (Gros-Œuvre) 80 jrs Lun 02/06/25 Mar 07/10/25
- CHAUFFERIE (Lots techniques) 80 jrs Mer 08/10/25 Mer 11/02/26
- GYMNASSE (y compris chauffage) 10 jrs Jeu 12/02/26 Mer 25/02/26
- VESTIAIRES 150 jrs Jeu 20/11/25 Mer 08/07/26
- SALLE DE DANSE + DOJO + LOCAUX COMMUNS + CIRCULATION 150 jrs Jeu 20/11/25 Mer
- OPR / RECEPTION TR 1 15 jrs Jeu 09/07/26 Jeu 30/07/26
- RENOVATION PISCINE 2^{ème} semestre 26



Plan de financement prévisionnel de l'opération – budget investissement inscrit BP 2025

Ressources prévisionnelles de l'opération		
Financiers sollicités	Montant en euros H.T.	état demande
DSIL 2025/2026	132 256,05	sollicitée
FONDS VERT 2025	396 768,15	sollicitée
FEDER OS 2.1	536 121,75	sollicitée
Région (soutien aux équipements structurants BCO)	462 896,17	sollicitée
Département (soutien aux équipements structurants BCO)	462 896,17	sollicitée
Agence Nationale du Sport	99 192,04	sollicitée
C.C.A.C.V.I. (Fonds de Concours Projet)	351 000,00	sollicitée
Autofinancement	610 217,11	BP 2025
Total général du projet	3 051 347,44	

Ce projet de rénovation énergétique du complexe sportif va bien au-delà de la simple mise à jour des infrastructures. Il s'agit d'un levier de développement pour renforcer la centralité de la commune d'Elne, en cohérence avec les autres équipements structurants (écoles, EPAHD et les stratégies de revitalisation du territoire. Ce projet contribue non seulement à améliorer les conditions de vie des

de 13 hectares) avec, outre le complexe sportif, l'ancien collège (friche urbaine de 5 000 m²) et les équipements sportifs extérieurs. Cette ORT considère donc le projet de reconquête de l'Espace Salitar comme le réinvestissement d'une friche urbaine autour du projet structurant de rénovation du complexe sportif et de la piscine municipale. Le présent projet est également inscrit dans la feuille de route du projet de territoire de la CCACVI et au sein des Programmes Opérationnels annuels des Contrats Territoriaux Occitanie 2022-2028. La commune quant à elle, a bien inscrit cette opération et le budget investissement correspondant pour la réalisation des travaux de rénovation thermique de l'ensemble de ce complexe.

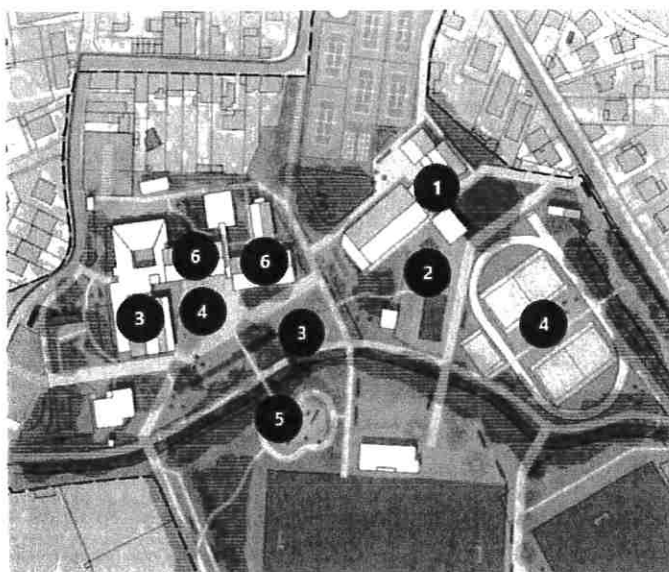
Le projet pourra donc, avec votre soutien, être mis en œuvre dans l'année.

- Localisation géographique du projet, l'Espace Salitar est situé à l'entrée sud de la ville :



VUE AERIENNE

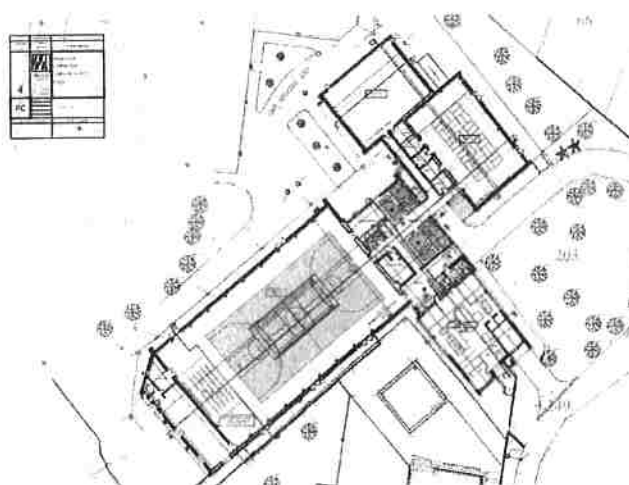
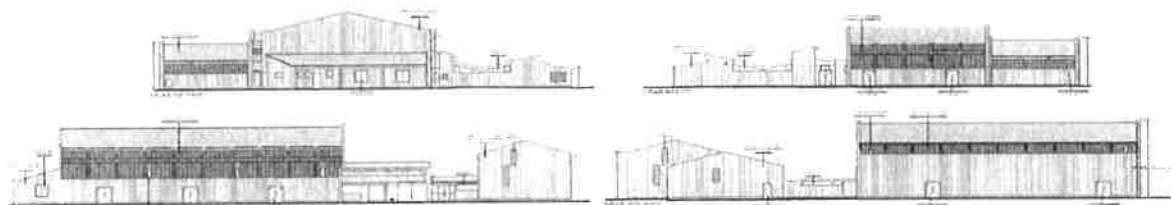
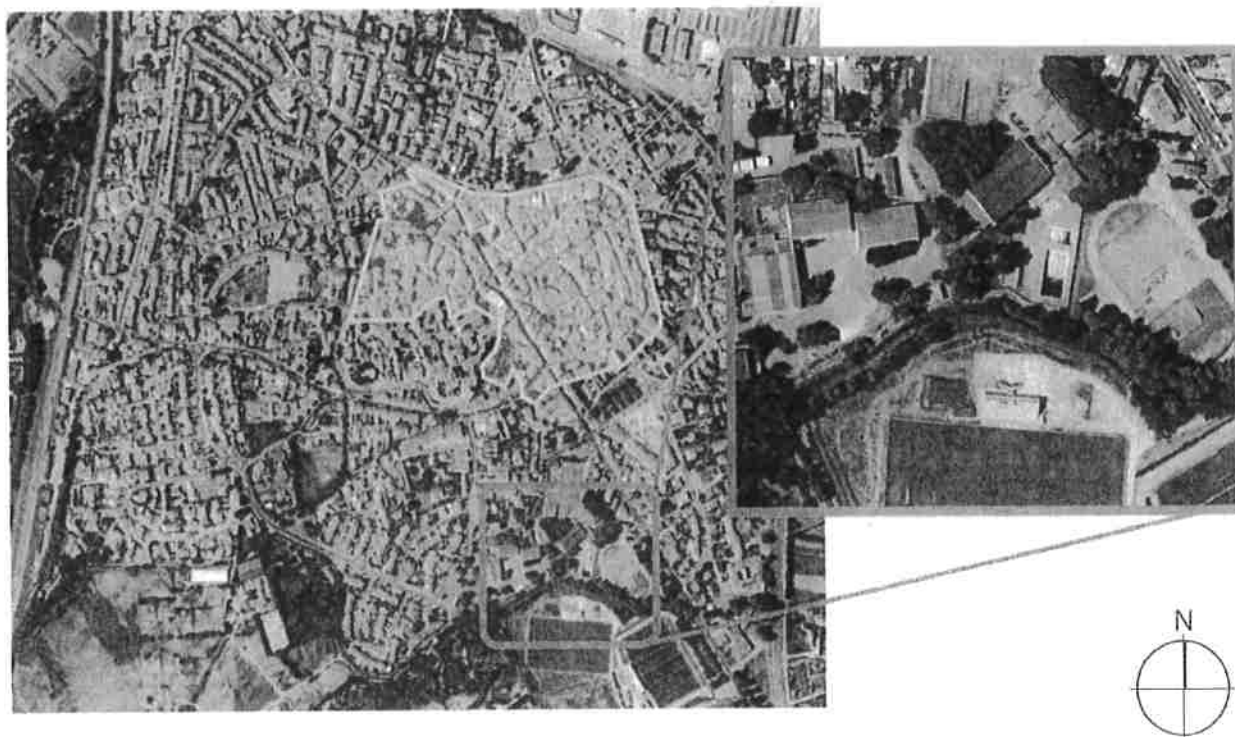
REPERAGE



1. Equipement sportif
2. Piscine
3. Guinguette
4. Evènementiel
5. Aire de jeux
6. Bat. Pailleron

Le projet dans son territoire

VUES SATELLITES



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune d'ELNE, composé de vingt-neuf membres en exercice et dûment convoqué le quinze mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GARCIA, Maire.

Conseillers présents	Nicolas GARCIA, Jacques FAJULA, Pere MANZANARES, Roland CASTANIER, Rose-Marie MATTIANI, Francis MOLINA, Thierry SANCHEZ, Catherine NOGUES, Alicia PARRA, Anabelle ARANDA, Laetitia CANTE, André TRIVES, Mathieu STUBER, Guillem CAYROL, Yacine EL GHAOUAL, Sabrina NOUNI, Patrice GONZALEZ, Jacques POIRSON, Jean-Marie LEFEVRE.
Pouvoirs	Christelle JIMENEZ à Catherine NOGUES, Hayat OUTAOUKHTALT à Nicolas GARCIA, Annie PEZIN à Alicia PARRA, Frédéric CERMENO à Francis MOLINA, Tony SALGUERO à Jacques POIRSON.
Conseillers non représentés	Fabrice WATTIER, Anne-Lise MIRAILLES, Marie MARTINEZ, Joseph SANCHEZ, Virginie PASTORE-TAVERNIER.

DEL2025-085 – Complexe sportif – Rénovation énergétique – Demandes de subventions – Retrait et remplacement de la DEL2025-058

Nomenclature 7.5.1 : Finances locales – Subventions – Demande de subvention

VU la loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018 et la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la délibération du Conseil municipal n°DEL2025-002 en date du 22 janvier 2025 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° DEL2025-058 du 7 mai 2025 ;

VU la décision de la commission d'évaluation Bâtiment Durable en Occitanie (BDO) du 27 février 2025 ;

VU l'appel à projets du 23 octobre 2024 dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT l'erreur matérielle sur les annexes de la délibération n°DEL2025-058 du 7 mai 2025 ;

Pour cause d'erreur matérielle sur ses annexes, la délibération n°DEL2025-058 du 7 mai 2025 est retirée et remplacée par la présente.

En janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé l'opération de rénovation énergétique du complexe sportif.

Or, d'une part, les enveloppes de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025 notifiées par l'Etat ont été notablement réduites et, d'autre part, il est désormais possible d'intégrer au périmètre financier du projet le poste relatif à la création d'une chaufferie bois afin de solliciter à ce titre un financement complémentaire au titre du Fonds Vert 2025 - Axe 1 *Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux*. En outre, un soutien complémentaire de l'Agence Nationale du Sport (ANS) est mobilisable dans le cadre des équipements sportifs de proximité *Projets structurants*.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'adopter un plan de financement modifié, tel que présenté en annexes de la présente délibération, à savoir un plan incluant le montant des études d'une part et un second les excluant d'autre part.

Accusé de réception en préfecture
066-216600650-20250521-DEL2025-085-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de solliciter l'aide de :

- L'Europe au titre des fonds FEDER (Action 1- OS 2.1),
- L'Etat au titre de la DSIL 2025 et des FONDS VERT – Axe 1,
- La Région au titre de l'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics (ERP)/ dispositif de soutien aux équipements structurants Bourg-Centre Occitanie,
- Du Département des Pyrénées-Orientales au titre de l'aide à l'investissement territorial/ dispositif de soutien aux équipements structurants Bourg-Centre Occitanie,
- De la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille au titre des Fonds de Projets,
- De l'Agence Nationale du Sport au titre des 5000 terrains – Axe 2 Projets structurants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

RETIRE et REMPLACE par la présente la délibération n°DEL2025-058 du 7 mai 2025 ;

APPROUVE la modification du projet de financement, avec l'intégration du poste de la chaufferie bois dans le périmètre de l'opération de rénovation énergétique ;

VALIDE le nouveau plan de financement tel que présenté en annexes de la présente délibération ;

AUTORISE le dépôt de nouvelles demandes de subventions auprès :

- du Fonds Vert – Axe 1 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le volet équipements sportifs – Projets structurants ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document, convention ou formulaire utile à l'obtention de ces subventions ;

PRÉVOIT les crédits nécessaires au budget principal des exercices 2025 et 2026 permettant de couvrir la part d'autofinancement.

Scrutin :

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente délibération dans les deux mois qui suivent la date de sa notification et/ou de sa publication. À cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (Espace Pitot - 6 Rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la délibération ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'Etat dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "télérécurse citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME -

Le 21/05/2025

Le Maire,

*Nicolas GARCIA

Le secrétaire de séance,

Yacine EL GHAOUAL

Publication électronique le :

27 MAI 2025



Accusé de réception en préfecture
066-216600650-20250521-DEL2025-085-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025

**Plan de financement prévisionnel de l'opération de : RENOVATION ENERGETIQUE DU COMPLEXE SPORTIF
ET DES ÉQUIPEMENTS ATTENANTS**

Coût estimatif de l'opération

**Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD,
la délibération et le plan de financement**

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Tranche 1 - Rénovation du complexe				
Désamiantage		100 000,00 €		
Gros Œuvre		230 000,00 €		165 000,00 €
Menuiseries extérieures		82 500,00 €		80 000,00 €
Isolation Thermique Extérieure		400 000,00 €		400 000,00 €
Menuiseries intérieures		109 000,00 €		74 000,00 €
Doublages/Faux plafonds		151 000,00 €		70 000,00 €
Serrurerie		37 000,00 €		
Electricité		166 900,00 €		166 900,00 €
Plomberie sanitaire - VMC		91 300,00 €		91 300,00 €
Carrelage / Faïences		49 000,00 €		
Peintures		50 000,00 €		
Revêtement de sol sportif		186 000,00 €		
Tribune télescopique		80 000,00 €		
Réfection des courts de tennis		79 967,44 €		
chaufferie bois		348 130,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		2 160 797,44 €	0,00 €	1 047 200,00 €
Tranche 2 - Rénovation de la piscine				
Démolition /GO/maçonnerie/serrurerie		506 700,00 €		
Plomberie/filtration/Equipements		343 750,00 €		
Electricité		40 100,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		890 550,00 €	0,00 €	2 094 400,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		3 051 347,44		

Ressources prévisionnelles de l'opération

Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens	FEDER OS 2.1	sollicité	536 121,75 €	17,57%
DSIL	DSIL 2025	sollicité	132 256,05 €	4,33%
Autres aide Etat	FONDS VERT	sollicité	396 768,15 €	13,00%
Conseil régional	BCO soutien aux équipements structurants	sollicité	462 896,17 €	15,17%
Conseil départemental	BCO soutien aux équipements structurants	sollicité	462 896,17 €	15,17%
EPCI	Fonds de projets	sollicité	351 000,00 €	11,50%
ANS	AXE2 - projets structurants	sollicité	99 192,04 €	3,25%
Autre collectivité				
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques			2 441 130,33 €	80,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		610 217,11 €	20,00%
	Emprunt OUI - Banque des Territoires en fonction des subventions obtenues			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		610 217,11 €	20,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			3 051 347,44 €	

**Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.**

Fait à : ELNE

Le : 28 avril 2025



Signature (nom et qualité) et cachet

Attestation de non-commencement d'exécution de l'opération

Engagement du demandeur

Je soussigné(e), Monsieur GARCIA Nicolas, Maire de la commune d'Elné

Intitulé de l'opération : « Rénovation énergétique du Complexe sportif et des équipements attenants dans le cadre de la reconquête de l'espace Salitar à Elné ».

Montant estimatif (HT) de l'opération : 2.958.271,23 € HT/TTC.

- **atteste** que l'opération décrite ci-dessus, faisant l'objet de la présente demande de subvention, n'a pas connu de commencement d'exécution ;
- **atteste** que ce projet relève de la seule compétence de la collectivité demandeuse, maître d'ouvrage ;

Certifie l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande et m'engage à fournir au service instructeur toutes les informations ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.

Fait à : ELNE le 3 mars 2025

Signature et cachet :

